

Divers



Concerné par une mise à blanc à replanter ?

Les travaux groupés de reboisement : un service tout compris !
Au service des propriétaires de petites parcelles forestières, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée est un service de l'Office économique wallon du bois. Organisme public et neutre, la Cellule d'Appui accompagne les propriétaires qui souhaitent reboiser leur parcelle forestière (propriétés de moins de 5 Ha d'un seul tenant), en Région wallonne. L'objectif est d'aider le propriétaire à poser les bons choix dans son projet de reboisement en réalisant les travaux de plantation avec le meilleur rapport qualité/prix. Plus globalement ces actions contribuent également à l'objectif de reconstituer les ressources forestières régionales et contribuent à générer de l'activité économique locale.

La Cellule d'Appui propose un service tout compris :

- 1) Réflexion sur le terrain avec les propriétaires concernés sur le reboisement le plus adapté à leurs parcelles et à leurs objectifs (choix des essences, type de préparation de terrain...) ;
- 2) Appels d'offres groupés auprès d'entrepreneurs de travaux forestiers (adjudications sur la base du prix et des garanties de qualité fournies) ;

3) Suivi des chantiers (délimitation de la parcelle, vérification de la qualité des plants, réception des travaux...). Une contribution de 50 euros/TVAC par hectare est demandée par la Cellule d'Appui pour l'ensemble des prestations réalisées.

Plus d'informations sur notre site www.reboisement.be ou par téléphone : 084/43.03.58 !

CELLULE d'APPUI
à la PETITE
FORÊT PRIVÉE
Un service de l'Office Économique Wallon du Bois